

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **58 (1922)**

Heft 18

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : ALBERT CHESSEX : *Pour l'éducation sociale.* — P. MOTTAZ : *Le self-government à l'École de réforme (suite).* — A. DESCOEUDRES : *L'alcool et l'école.* — LES FAITS ET LES IDÉES : *La Confédération et les anormaux ; Correspondance scolaire.* — LES LIVRES. — PARTIE PRATIQUE : *Géographie — lecture — rédaction : Les vendanges à Mendoza.* — *Le plan dans l'enseignement de la composition française.*

POUR L'ÉDUCATION SOCIALE

On reproche à l'école de ne pas tenir compte de l'individualité de ses élèves, de ne pas prendre au sérieux les différences individuelles, de ne pas faire de l'éducation individualisée. Ce grief est-il fondé ? Telle est la question que se pose M. Wilhelm Brenner, professeur à la *Realschule* de Bâle, et à laquelle il répond en un livre sensé, solide et prudent ¹.

Or M. Brenner établit d'abord que l'école officielle, avec ses classes chargées, ses programmes stricts et son armature rigide, ne peut pas individualiser son enseignement. Mais il va plus loin. Il soutient qu'elle aurait tort de le faire — à supposer qu'elle le pût — et que l'un de ses meilleurs résultats consiste précisément à créer chez ses élèves le sentiment de l'appartenance à un tout qui les dépasse, en les faisant vivre et travailler en communauté et en leur donnant ainsi des connaissances communes, des souvenirs communs, des habitudes de vie sociale et collective.

M. Brenner remarque non sans malice que certains parents qui prétendent exiger du maître qu'il traite les 20, 30, 40 ou 50 élèves de sa classe en tenant compte de leurs différences individuelles, sont obligés de s'avouer qu'il leur est impossible d'en user toujours ainsi, même avec leurs deux ou trois enfants. Aussi longtemps que des raisons financières nous forceront à faire de l'éducation « en masse », l'individualisation des méthodes d'enseignement demeurera une utopie.

Mais c'est contre le dogme même de l'individualisme, pour qui chaque individu est absolument unique de son espèce et toute diffé-

¹ *Gemeinschaft im Erleben als Endziel der Schulerziehung.* Bâle, Kober, successeur de C. F. Spittler, 1921 ; 144 pages, 3 fr. 80.

renciation synonyme de progrès, que M. Brenner s'inscrit en faux. L'individualisme qui prend au tragique toutes les manifestations de la personnalité n'est pour lui qu'une maladie qu'il s'agit de combattre. Le devoir ne consiste point à nous complaire en ce qui nous distingue des autres, mais au contraire à cultiver le sentiment de ce que nous avons de commun avec nos semblables, et la grande idée de l'unité humaine. Ce n'est pas la culture de la personnalité qui doit être la tâche de l'éducation, mais celle de la solidarité entre les hommes.

Voilà la thèse essentielle du livre de M. Brenner. Je la crois juste en général et je pense que l'auteur a raison de nous rappeler au bon sens, en même temps qu'au devoir social, humain et chrétien de la fraternité. Je voudrais cependant lui faire quelques objections, sinon sur la thèse elle-même, du moins sur certaines applications abusives que l'on serait peut-être tenté d'en tirer.

C'est ainsi que je suis convaincu de la nécessité de recourir quelquefois au traitement individuel de l'élève. Cela pourra se faire soit pendant la leçon elle-même, au cours du travail scolaire, soit et de préférence après la classe sous la forme d'un entretien particulier. Et cela n'exclut en rien le but social et humain visé par M. Brenner. Bien au contraire. Baden-Powell, qui lui aussi travaille à l'éducation sociale et civique, préconise vivement le traitement individuel¹.

Mais il y a plus. Il me semble que les principes sociaux de M. Brenner ne s'opposent pas davantage à une certaine individualisation des moyens d'éducation intellectuelle que de ceux d'éducation morale. Je pense, par exemple, au système des *options* de M. Ferrière² ou à l'*école sur mesure* de M. Claparède³.

Pourvu qu'un « esprit de classe » soit créé et entretenu, pourvu que l'école soit réellement une communauté vivante, pourvu que le sentiment social soit vigoureux, peu importe que tous les élèves ne reçoivent pas nécessairement et toujours à la même heure la même leçon, mais qu'ils puissent, à côté d'un fond d'études communes, se spécialiser quelque peu dans certaines disciplines librement choisies.

On voit où j'en veux venir. Je ne crois pas à une antinomie irréductible entre les partisans de l'individualisme et ceux de la solidarité en éducation. Je tiens même pour nécessaire de ne pas laisser le malentendu s'aggraver. La synthèse est possible. C'est bien l'opinion de Ferrière, qui écrit à propos de la querelle qui divise sur ce point

¹ *Le Guide du chef éclairé.*

² *Transformons l'école.*

³ *L'École sur mesure.*

Gaudig et Kerschensteiner : « Ne nous laissons pas prendre à ce petit jeu... Nous resterons convaincus qu'il n'y a de collectivité saine que si les personnalités qui la constituent se sont épanouies en ce qu'elles ont de meilleur — et qu'il n'y a rien de tel qu'une belle et bonne communauté de travail pour favoriser cet épanouissement de la personnalité ¹. » Je suis à peu près certain d'ailleurs que M. Brenner lui-même en tomberait d'accord.

J'en viens maintenant au reproche essentiel que je voudrais lui faire. Parti de principes excellents, M. Brenner en a tiré plusieurs conclusions justes, mais il me paraît avoir oublié la principale, celle qu'il aurait fallu mettre le plus vivement en lumière.

Après avoir déclaré que celui qui n'a pas éprouvé dans son enfance le sentiment immédiat de son appartenance à une communauté vivante ne pourra plus combler dans la suite cette lacune de son éducation et de son caractère, il ne voit pas que le meilleur moyen — si ce n'est le seul — d'y parvenir, c'est d'organiser la classe (et peut-être, graduellement, l'école tout entière) en une communauté de travail et d'étude, c'est d'instaurer le régime du *self-government* scolaire, de l'autonomie relative — aussi relative que l'on voudra — des écoliers. Il ne sert de rien de déclarer fièrement : « *Lehre ist aber nichts, Leben allein ist alles* » (p. 35) ; il faut en tirer la conséquence.

A lire M. Brenner, on croirait vraiment qu'il n'a jamais entendu parler du beau livre de son collègue, bâlois comme lui cependant, le « *Sekundarlehrer* » Burckhardt, *Klassengemeinschaftsleben* ! M. Brenner est handicapé ici par sa qualité de maître spécialisé d'une grande école secondaire. Seul le maître qui a « sa classe » à lui, peut se rendre compte de la valeur d'une certaine autonomie comme moyen d'éducation sociale, civique et humaine.

Il faut le répéter cependant. Cette éducation-là est impossible par la seule théorie, par le seul enseignement : *Lehre ist nichts!* Elle ne se réalisera que par la vie sociale, réelle, sincère, agissante, au sein de la petite communauté scolaire : *Leben allein ist alles!*

ALBERT CHESSEX.

LE SELF-GOVERNMENT A L'ÉCOLE DE RÉFORME

III

Séparé du milieu délétère qui l'empoisonnait, arraché à des habitudes dont il ne sentait plus la nocivité, le nouveau venu peut recommencer une vie meilleure s'il y est fermement décidé.

Une semaine après sa sortie « d'isolement » il reçoit une carte civique,

¹ *L'Ecole active*, p. 137.

et il sent qu'il fait partie d'une communauté bien délimitée, d'un monde à part où il se fera une place et une réputation nouvelles.

C'est alors que les membres du Conseil de classe sont des collaborateurs précieux pour le maître. En son absence, ils font acte de bonne camaraderie, conseillent et protègent le « nouveau » comme le leur enjoint l'article principal des statuts.

Le grand danger des internats, ce sont certaines promiscuités, les conciliabules secrets. Aussi chaque élève a-t-il sa chambre, et évite-t-on de laisser seuls des groupes d'élèves, mais la surveillance serait malgré tout impuissante, si elle ne trouvait aucun auxiliaire parmi les surveillés.

Le Conseil de classe s'acquitte plus ou moins bien de cette tâche difficile, mais le simple fait qu'il s'efforce sincèrement d'y parvenir, crée un état d'esprit favorable.

La carte civique délivrée ne pourra être retirée que dans trois cas qui ne se produisent presque jamais : dégât volontaire au matériel, vol, tromperie. Le contrôle des cartes est tenu par un des commissaires qui dispose d'un registre *ad hoc*. Un autre membre du conseil est secrétaire. Quant au président, il sert principalement de porte-parole au conseil et à la classe auprès du maître.

Le Conseil nomme un surveillant de préau, un inspecteur de classe, un bibliothécaire, etc. Ces nominations se font pendant les récréations, ainsi que les séances du conseil. Seules, les assemblées de classe se font pendant l'école. Le Conseil présente alors un rapport et souvent une appréciation de la conduite de chaque élève. J'avais demandé la suppression de cette sorte de jugement personnel, qui était la cause de débats parfois orageux. A la votation à main levée, je ne fis que deux voix. Je me résignai en pensant qu'après tout, c'était un bel apprentissage de franchise et de loyauté.

Toute observation étant mise en discussion, celui qui est l'objet de remarques désobligeantes a toute liberté pour se défendre et ne s'en fait pas faute. Le maître fait alors des découvertes intéressantes, et tout un groupe de faits lui apparaît parfois, dont il ne s'était nullement douté (nous sommes dans un internat dans lequel l'instituteur ne passe que 6 heures par jour).

Peu de maîtres se rendent compte combien est différente l'attitude de l'élève suivant qu'il est en classe ou au dehors. Sans aucune volonté d'hypocrisie, l'enfant parle et agit « en écolier », il joue un rôle, presque sans s'en douter parce que sa personnalité est faible et qu'il est suggestionné. Ses camarades sont plus clairvoyants et cette franchise mutuelle n'est pas sans utilité. En outre, juger les autres appelle leur jugement, oblige à la sincérité vis-à-vis de soi-même et à l'impartialité envers le prochain.

Afin de ne pas gêner la sincérité des commissaires, le maître s'est abstenu de demander communication des cahiers de rapports et de procès-verbaux. Mais, à l'occasion du présent travail, il a feuilleté des cahiers anciens dans lesquels il a relevé les notes suivantes, dont il n'avait jamais eu connaissance, au milieu d'autres dont on lui avait transmis la copie.

22 mai 19... La punition infligée par le maître à l'élève G. est jugée insuf-

fisante par le conseil et par la majorité de la classe, parce qu'il s'agit d'un récidiviste.

4 juin 19... Le secrétaire en fonction quitte l'établissement et termine son procès-verbal par ces mots :

« Le secrétaire part en gardant le meilleur souvenir des commissaires ayant fonctionné avec lui ainsi que de M. l'instituteur pour les conseils si appréciés qu'il a su nous donner et pour l'affection dont il nous entoure. »

5 août 19... Le secrétaire commet une faute dont il rend compte lui-même comme suit :

« Le secrétaire V. B., au lieu de donner le bon exemple à ses camarades, qui ont placé leur confiance en lui, se permet d'aller à la maraude des pommes; il est d'ailleurs immédiatement pris sur le fait par un surveillant, reçoit une bonne correction, est privé de repas et, ce qui lui fait infiniment plus de peine que toutes ces punitions, il est blâmé par son maître. »

Observations individuelles lues en classe :

J. — Bon garçon, aime bien jouer, point de goût pour l'étude.

Bt. — Elève menteur, fourbe, peu aimé de ses camarades.

M. — Garçon toujours occupé, étudie toute la soirée, franc, juste, serviable.

S. — Mauvaise langue, chicaneur et paresseux ; peut quand il veut.

On remarquera combien ces jugements sont absolus et dépourvus de précautions oratoires et l'on devine quelles réserves ils appellent. Mais ne vaut-il pas mieux qu'ils soient exprimés devant moi qui peux montrer ce qu'ils ont d'excessif, que de les laisser nuire à ceux qui en sont l'objet sans que je puisse intervenir, parce qu'aucune occasion ne serait fournie aux élèves de s'exprimer en ma présence librement et sans contrainte ?

(A suivre.)

P. MOTTAZ.

L'ALCOOL ET L'ÉCOLE

Nos collègues de langue allemande utilisent pour l'enseignement antialcoolique un excellent livre de K. König (Strasbourg, Bull, 1912); König est un inspecteur ; d'après son livre, il paraît être surtout un homme de cœur doué de dons psychologiques et pédagogiques remarquables.

Le premier devoir de l'école, c'est la *formation du caractère*. On agira positivement plus que négativement, en faisant aimer le beau et le bien. Ainsi on luttera contre l'esprit moutonnier en faisant appel à l'instinct de *liberté* pour lutter contre les habitudes de beuverie ; c'est par l'appel à l'*héroïsme*, à la *joie du sacrifice* qu'on luttera contre la soif de jouissance : les enfants seront exercés à voir toutes les occasions où ils peuvent faire preuve d'héroïsme ; ils y deviendront habiles par l'exercice ; on leur fera trouver qu'il faut plus de courage et de vaillance pour renoncer à l'alcool que pour suivre ceux qui en abusent, et que la résistance à un premier appel fortifie pour résister à un second : c'est par la vaillance et le courage que l'on parvient à ce qu'il y a de meilleur dans l'enfant.

L'*éducation esthétique* commence à être estimée à sa juste valeur ; elle vient au secours de la morale : le charme d'un beau corps servira à marquer le contraste

avec l'aspect repoussant du buveur et sa conduite dans la rue, de même qu'avec l'aspect lamentable de sa famille (il sera bon de tenir compte que la misère n'a pas toujours pour cause unique l'alcoolisme). Combien plates et banales paraissent ensuite les joies grossières que procure l'alcool pour celui qui veut faire de sa vie un chef-d'œuvre esthétique !

Nous avons l'impression très nette qu'en comprenant ainsi l'enseignement antialcoolique, nous agissons pour le bien de l'école.

Pour appliquer à cet enseignement les principes de *l'école active*, nous devons bâtir sur les expériences des enfants : certains sont déjà nourris de préjugés, d'autres ont expérimenté la jouissance alcoolique, d'autres ont vécu, dans leur entourage, les tristes conséquences de la boisson : c'est donc de là qu'on partira.

König s'oppose à des leçons faites à jours et à heures fixes : étant donnée l'opposition de certaines familles (préjugés ou intérêts lésés), la leçon attendue à heure fixe est déjà mal accueillie d'avance, les enfants se sentent éloignés du maître, l'atmosphère est défavorable : or c'est justement l'atmosphère qui importe ; il sera donc bien préférable que *la leçon antialcoolique fasse partie d'un sujet rentrant dans la sphère d'intérêts de l'enfant*. Voici, à titre d'exemples quelques-uns de ces sujets :

1. Quels dangers menacent votre bien le plus important, votre force de travail ?
2. Quels ennemis menacent votre indépendance à la sortie de l'école ?
3. Comment emploierez-vous plus tard vos loisirs ? Quelles distractions avez-vous à votre portée ?
4. Quels locaux (Heimstätten) vous sont ouverts en ville¹ ?
5. Quelle est mon attitude en face de la jouissance ?
6. Quelles dettes avez-vous et comment les payerez-vous le mieux ?
7. Comment pourrez-vous faire servir les dangers que vous courez plus tard pour renforcer votre volonté ?
8. Pourquoi les jeunes gens abstinents méritent-ils notre admiration ? (König en cite encore d'autres).

Parfois ces causeries pourront être rattachées à des articles de journaux : un fait lu dans un journal impressionne autrement qu'un récit du livre de lecture. Puis on apprendra à l'enfant à rechercher les causes et les effets ; à propos d'un crime, on pourra demander : « Eh bien, qui est le meurtrier ? » On ne s'en tiendra pas seulement aux crimes, bien entendu : on pourra demander, par exemple, à propos des réclames : « Qui pensez-vous qui retire le plus de ces réclames, les aubergistes ou ceux qui répondent à leurs invitations ? »

Il faut absolument éviter les mots, les pensées abstraites, pour garder le contact direct avec la vie, agir par des intuitions tout imprégnées de chaleur et de vie. Ainsi : « L'alcool menace de devenir un danger moral et social », voilà une phrase vide. Au contraire, si, par exemple, à propos d'un accident de chemin de fer dû à l'ivresse, le maître sait faire voir aux enfants d'abord

¹ Il y en a trop peu ; quand viendra le temps où toutes les communes et toutes les villes seront dotées de foyers sans alcool, où l'on pourra non seulement consommer des boissons inoffensives, mais lire, étudier ou se réunir ?

la longue suite de catastrophes causées par l'alcool ; puis le malheur du mécanicien, jeté en prison et tourmenté encore bien plus par ses remords que par sa peine, alors des impressions, des sentiments aussi forts seront capables de fortifier leur volonté.

On pourra aussi rendre les nombres plus frappants par des exemples vivants : ainsi, au lieu de dire aux enfants le nombre d'hectolitres que l'on a bu en Allemagne les onze années avant la guerre, on leur dira que cette bière remplirait un tuyau de la grosseur d'une chope qui ferait 30 fois le tour de la terre. (Rosenthal, *Der Alkoholismus*, Leipzig, 1906). Alors ce ne sont plus des nombres morts, on leur communique la chaleur de l'intérêt et du sentiment.

Sur les *objections* que les enfants entendent chez eux contre l'abstinence, il faut essayer d'arriver à provoquer un libre échange de vues. Ainsi prenons, par exemple, la *longévité des buveurs*. Peut-être un enfant en citera-t-il un cas, ou le maître ; les élèves continueront avec ardeur à citer les autres cas à eux connus. Après les avoir laissés parler, le maître demandera : Eh bien ? Probablement qu'un plus ou moins grand nombre d'enfants arriveront à la conclusion que le vin n'est donc pas si mauvais qu'on le croit. Au lieu de donner la solution, le maître dit aux élèves qu'il préfère la leur laisser trouver : Peut-être l'apparence est-elle trompeuse ? un tel a été malade, un autre a perdu sa fortune, un troisième a été en prison. Rendre attentif au fait qu'un père sain devrait léguer à ses enfants ce qu'il a de meilleur — un corps sain ; on a cité en Amérique le cas d'un buveur renommé, consommant ses $\frac{2}{3}$ de litre de liqueur par jour et qui est arrivé à 91 ans ; mais cinq de ses enfants furent anormaux ou moururent en bas âge. Faire réaliser le dommage économique et social dû à cet « heureux » buveur. Autre exemple : on avait compté à un moment donné en Prusse 52 centaines, dont 30 usaient ordinairement d'alcool. — Alors ? Mais la forte majorité étaient des femmes qui sont ordinairement très modérées ; 22 étaient des abstinents, dans un temps où les abstinents étaient très rares en Allemagne.

Voici quelques *objections contre l'abstinence* à réfuter de cette manière : « 1. L'alcool est un aliment. 2. Il donne de la force. 3. Il réchauffe. 4. Il vous donne des amis. 5. Il faut hurler avec les loups. 6. Par l'abstinence, on diminue le montant des impôts et les ressources de l'Etat. 7. On nuirait à beaucoup de commerçants. 8. On porterait atteinte à la liberté individuelle. 9. Sans alcool, il n'y a pas de vraie joie. 10. Celui qui veut retirer à l'ouvrier son verre de schnaps n'est pas juste envers lui. 11. L'abstinence est une preuve d'hypocrisie, d'avarice et de morbidité. 12. L'auberge est le seul lieu de joie et de distraction pour l'ouvrier ».

On voit combien tous ces sujets favorisent le développement du sens social, en général, et répondent au principe : « Non pour l'école, mais pour la vie ». Quantité de sujets sur lesquels les enfants auront à voter une fois sont ainsi examinés, discutés déjà à l'école. C'est aussi à condition que le maître possède la pleine confiance de ses élèves, un moyen d'arriver à cette vie cachée intérieure, autour de laquelle les enfants construisent comme un mur et qui détermine pourtant leur avenir.

L'enfant sera parfois appelé, au commencement de la journée, alors que la « Stimmung » est la meilleure, à *concentrer son attention sur un sujet donné*, le maître se taisant le plus possible et les enfants racontant librement ce qu'ils ont pensé et vécu. L'expérience montre qu'une pensée qui a séjourné ainsi dans l'esprit de l'enfant, qui a remué son être intime continue à agir après le temps d'école et appelle à elle des expériences plus approfondies.

A quel degré et dans quelles branches faut-il placer l'enseignement antialcoolique ? König répond : A tous les degrés et dans toutes les branches ; c'est avec les jeunes qu'il faut livrer les combats. A propos d'un buveur dont on se sera moqué, au lieu de défendre la moquerie, on demandera simplement : Pourquoi les enfants l'ont-ils poursuivi ? Si le cœur du maître est plein d'horreur pour l'ivrognerie et de compassion pour le buveur, les enfants jugeront eux-mêmes leur conduite et arriveront à plaindre, eux aussi, le malheureux buveur.

Faut-il apprendre ? L'auteur répond carrément : Non. Il craint qu'en étant mémorisées, ces vérités ne perdent leur force d'action. Il croit plus à l'intérêt vivifiant, à la répétition de ces mêmes pensées, envisagées à des points de vue différents. Sur nous-mêmes, nous pouvons constater dans les sujets qui nous sont familiers, la quantité d'associations reliant les faits et, en somme, le peu d'appel que nous faisons à la mémoire.

En histoire, on insistera sur le sentiment de la responsabilité nationale ; on montrera l'influence exercée par les fortes personnalités, souvent presque ascètes dans leur vie privée. L'admiration naturelle de l'enfant pour les héros amènera à parler de la lutte héroïque à soutenir pour vaincre l'alcool dont l'action sur la société n'est pas moins néfaste que sur l'individu.

L'école active au service de l'abstinence. Prévenir vaut mieux que guérir ; les jeunes qui ont été mis à l'abri de l'alcool par une action combinée de l'école et de la famille ne succombent que rarement plus tard.

Ce qui a paru à l'enfant vrai, bon et beau, il faut qu'il soit conduit à l'adopter : les enfants ne doivent pas boire quotidiennement tout en parlant des dangers de l'alcool. Souvent, quand les jeunes ont été conquis à l'alcool, ils y persistent ; une fois compromis par l'action, une sorte de sentiment de l'honneur ne leur permet pas de retourner en arrière ; quelques-uns succombent, pendant que la lutte accroît chez d'autres le sentiment de la force personnelle. Les enfants abstinents sont très attentifs aux leçons antialcooliques où ils puisent des arguments non seulement de défense, mais d'attaque ; souvent, où les adultes échouent, eux élèvent la voix de façon retentissante et parviennent au but.

Il va bien sans dire que seule une résolution absolument libre conduira au succès : il ne peut être question de contrainte. A aucun prix, pas même s'il le désire, il ne faudra demander à l'enfant un engagement de longue durée, au contraire, il faudra lui réserver la possibilité de se dédire de son vœu. Les enfants, au sortir de l'école, vont passer par des crises individuelles et sociales, ou bien l'oubli fait son œuvre : on comprend que certains éducateurs se refusent à demander toute espèce de promesse aux enfants.

Seul le maître qui a la pleine confiance de ses élèves peut exiger une pro-

messe, et il encourt une grave responsabilité ; s'il n'est pas capable d'y mettre le temps et les soins voulus, il devra se garder de charger ses élèves d'un poids trop lourd pour eux. Avant les fêtes, il sera bon de préparer les enfants à subir des tentations spéciales, car il ne faut pas oublier que, dans les circonstances exceptionnelles, la société a aussi une morale exceptionnelle. On insistera sur le fait que ces moments sont une magnifique occasion de se montrer virils, héroïques.

Enfants de buveurs. Deux difficultés se présentent avec eux. D'une part, tout en ayant à souffrir de leurs parents, ils ont souvent pour eux un amour qui vous émeut. Un mot dur, que l'enfant pense être dirigé contre ses parents, peut ouvrir un abîme entre maître et élève et dégénérer même en véritable aversion contre l'école, et ainsi l'enfant qui plus qu'un autre aurait besoin d'aide se trouve doublement seul. D'autre part le maître court cet autre danger d'allumer, par une parole inconsidérée la haine de l'enfant envers son père, si tout d'un coup la cause de la misère familiale vient à lui être révélée : la misère dans une famille alcoolique est déjà par elle-même assez navrante sans être rendue plus amère par la haine qui fait alors de la vie un martyre insupportable.

Ici encore, le maître ne pourra parler de l'ivrognerie sans mettre le doigt sur la plaie, mais ses paroles doivent être enveloppées d'amour ; il présentera les victimes de l'alcool comme des malheureux qui ont besoin de toute notre pitié et de tout notre dévouement pour revenir à leur force et à leur fraîcheur primitives. On peut aussi appuyer sur le fait que beaucoup de buveurs gémissent sous le poids de la servitude et, en traitant ces deux sujets : « *Comment un enfant peut-il aider son père alcoolique ?* » Et : « *Pourquoi l'enfant d'un père alcoolique doit-il l'aimer doublement ?* », on peut amener les élèves à s'élever bien haut au-dessus d'eux-mêmes et leur donner des impulsions qui agiront toute leur vie. Par là, le maître aura trouvé le chemin du cœur de l'enfant. De plus, le maître surveillera de très près le développement physique et intellectuel de ces pauvres enfants ; il verra si une intervention médicale est nécessaire ; il insistera pour que l'enfant profite des colonies de vacances et autres œuvres post-scolaires. Enfin si décidément l'influence du milieu est trop malsaine, il faut aviser à placer les enfants dans un autre milieu, car la détresse des enfants de buveurs est indicible et les suites de cette détresse enfantine pour l'avenir sont incalculables.

La collaboration des parents. Dans aucun cas, un enfant ne sera poussé du côté de l'abstinence si ses parents ne sont pas d'accord. Avec les parents qui donnent aux enfants des boissons alcooliques, on n'abordera pas tout de suite la question de l'abstinence ; on tâchera d'agir par persuasion et ici, comme ailleurs, on fera l'expérience qu'une conviction exprimée avec chaleur produit toujours de l'effet. L'école pourrait faire beaucoup plus à cet égard : pourquoi n'y a-t-il pas, dans la salle des inscriptions ou à l'entrée des corridors scolaires des *tableaux impressionnants*, des *devises frappantes*, que les parents auraient le temps de lire et de méditer : quand une mère amène son enfant à l'école, elle espère que l'école fera ce qu'elle n'a pu obtenir et elle est toute prête à

écouter ses suggestions. Dans les *entretiens avec les parents*, on pourrait, avec l'aide du médecin scolaire, développer le sujet plus à fond. Enfin, les *visites à domicile*, toujours utiles, devraient être plus fréquentes là où l'alcool vient contrecarrer l'œuvre éducative.

Enfin on peut agir sur la famille, par l'école elle-même, demander aux enfants de rédiger une leçon antialcoolique, de calculer ou de composer des problèmes sur ce sujet, en se faisant aider de leurs parents ; on sera sûr d'exciter l'intérêt en demandant aux enfants de trouver à la maison, avec le concours de leur famille, les objections qu'on peut faire à l'abstinence. Se figure-t-on avec quelle impatience la réponse de l'école à ces questions sera attendue ?

Toutes les *sociétés affiliées à l'école* (cuisines scolaires, colonies de vacances, etc.) devraient faire leur part dans la lutte antialcoolique. Si les *autorités scolaires* voulaient bien remettre d'abord à tous les parents venant annoncer la naissance d'un enfant, puis lors des vaccinations, une carte de propagande antialcoolique, il y a des chances que plus d'un parent en serait impressionné. Les classes riches prêchent souvent d'exemple, dans le mauvais sens : telle femme du peuple vous répond qu'elle donne du vin à son enfant puisque telle dame riche en fait autant. Enfin la *presse*, comme la plus grande puissance moderne, devrait agir. Pourquoi nos journaux ne portent-ils pas de grandes réclames, en lettres grasses : Parents, ne donnez ni vin ni bière à vos enfants : cela nuit à leur corps et à leur intelligence. Et si la presse ne comprend pas encore assez son rôle social¹ pour le faire elle-même, pourquoi les sociétés antialcooliques ne se liguent-elles pas pour le faire ?

Enfin König parle encore dans un fort beau chapitre de *l'éducation à la vraie joie de vivre*. Beaucoup d'hommes et de femmes deviennent alcooliques par la soif de bonheur. Tout ami de la jeunesse sait que l'enfant a droit à la joie. Mais hélas ! un tel poids de souci et de misère pèse sur les épaules des jeunes : misère matérielle, misère morale, détresse du cœur, détresse de l'école. A tous ces pauvres, nous ne devons pas seulement indiquer le chemin de la joie, mais les transporter en plein pays ensoleillé. Faisons-leur connaître et aimer par des promenades les *joies de la nature* : nos élèves continueront à parcourir monts et vaux, comme adultes, et ils élèveront leurs enfants dans l'amour de la nature. Organisons des *jeux* pour que l'enfant connaisse cette joie qui vous saisit tout entier, qui aiguise l'intelligence, réchauffe les sentiments. Les *fêtes de jeunesse* (du printemps, de la moisson, de la forêt), auxquelles les enfants coopèrent activement, captivent enfants et parents et sont une preuve manifeste qu'on peut jouir intensément sans que l'alcool intervienne. L'école montre aussi que les *promenades* peuvent avoir de tout autres buts que les beuveries auxquelles elles aboutissent trop souvent. Avant la promenade, on discutera la question : « Devons-nous prendre du vin, de la bière ou de l'eau, et pourquoi ? on réfutera les sophismes ; peut-être plusieurs prendront-ils la résolution de renoncer volontairement à l'alcool. On organisera, toujours dans le même but de procurer des joies saines, des cours de *travaux manuels*, des

¹ Pas plus, hélas, dans le domaine antialcoolique que dans les autres.

bibliothèques (le livre est l'un des grands vainqueurs de l'alcool) des *visites de musées*, ou même, dans les villages, la création d'un musée local.

On créera ainsi des sources de joie qui pourront détacher la jeunesse et le peuple de la possession de l'alcool.

Résumé par A. DESCOEUDRES.

LES FAITS ET LES IDÉES

La Confédération et les anormaux. — Par suite des circonstances économiques nées de la guerre, beaucoup d'*institutions* en faveur des anormaux sont tombées dans la gêne. Une assemblée d'experts s'est réunie le 29 mai dernier sous la présidence de M. le Conseiller fédéral Chuard pour examiner la situation. On a étudié d'abord la possibilité d'obtenir de la Confédération une aide financière pour ceux de ces établissements qui ont été le plus éprouvés. Cette aide devrait permettre d'exécuter les réparations nécessaires, trop longtemps différées, et les agrandissements indispensables. C'est le D^r Carrière, directeur du Service sanitaire fédéral, qui a été chargé des démarches à faire à ce sujet auprès du gouvernement.

Tandis que la Confédération alloue annuellement 7 ½ millions à l'*éducation professionnelle des normaux*, rien n'a pu être obtenu jusqu'ici pour les *anormaux*. Et pourtant la plupart des établissements qui s'occupent des estropiés, des épileptiques, des aveugles, des sourds-muets, des faibles d'esprit et des anormaux éducatibles ont pour but de préparer leurs protégés à se rendre pratiquement indépendants en exerçant un métier. Mais le Conseil fédéral s'est opposé jusqu'ici à étendre aux anormaux les lois qui régissent l'éducation professionnelle des normaux. Le Dr Vital, secrétaire du Département fédéral de l'Intérieur, à Berne, a été désigné pour soumettre cette question au Conseil fédéral.

L'assemblée a enfin demandé à la Confédération d'allouer aux sociétés suisses en faveur des anormaux des subventions régulières.

Rappelons en terminant que le président de l'Association suisse en faveur des anormaux est le Dr Auguste Dufour, médecin-oculiste, à Lausanne.

Correspondance scolaire. — M. Th. Wiesmann, Sekundarlehrer (Dreiwiesenstrasse 9, Zurich VII) a, parmi ses élèves, dix jeunes filles de quinze ans environ, pour lesquelles il aimerait trouver autant de correspondantes de langue française, s'engageant pour une année au moins à échanger une lettre toutes les deux ou trois semaines. Pour commencer les élèves écriraient de part et d'autre chacune dans sa langue maternelle ; au bout de quelque temps on se risquerait à écrire dans la langue de sa correspondante ; celle-ci s'engageant à retourner la lettre corrigée.

Qui veut s'associer à cet intelligent effort de rapprochement national et d'école active ? Il serait plus intéressant pour les Zuricoises que leurs correspondantes welches ne fussent pas toutes du même endroit.

LES LIVRES

J. CALVET. **Manuel illustré d'histoire de la littérature française** 2^{me} édition, 1921 ; 741 pages. — **Morceaux choisis des Auteurs français du X^{me} au XX^{me} siècle.** 1920, 996 pages. — J. de Gigord, éditeur, 15, Rue Cassette, Paris.

Faire connaître « les grandes lignes » et « les faits essentiels » de l'histoire de la littérature et inspirer aux élèves « le goût de lire les chefs-d'œuvre ». Etre clair et pratique ; répartir la matière de chaque chapitre en paragraphes nombreux, chaque paragraphe n'exprimant qu'une idée simple ; imprimer le titre du paragraphe en caractères gras et numéroter les divisions et les subdivisions : voilà ce qu'a fait M. J. Calvet.

Le même souci de clarté et de simplicité se retrouve dans cette remarque de l'auteur : « J'avertis les érudits qu'ils ne doivent pas perdre leur temps à chercher ici des renseignements sur les questions qui n'intéressent que les professionnels et sur les écrivains de troisième ordre dont l'œuvre n'a aucun intérêt vivant : il est temps de désencombrer l'histoire littéraire de tout ce fatras pédantesque pour s'arrêter plus longuement aux chefs-d'œuvre. »

« Enseigner les jugements aux élèves, dit-il plus loin, même en les expliquant dans tous leurs termes, même en citant un bout de texte qui aurait la prétention d'être une preuve, constituerait un contre-sens pédagogique. Pour former le jugement et le goût des élèves, il faut mettre sous leurs yeux les faits littéraires, les inciter à juger eux-mêmes, les guider et les soutenir pour qu'ils jugent bien. Voilà pourquoi ce *Manuel* — où on ne trouvera à peu près aucune citation — ne doit pas se séparer du volume de *Morceaux choisis*, qui a été conçu comme une sorte de recueil de pièces justificatives. Le *Manuel* et les *Morceaux choisis* ne sont qu'un livre ; chacun des jugements du *Manuel* sera confronté avec les textes ; alors seulement il prendra un sens pour l'élève. »

Une autre marque de l'œuvre de M. Calvet, c'est l'importance qu'elle donne à la religion. « J'ai voulu aussi, dit l'auteur, écrire un livre de culture et d'éducation morale et religieuse. Trop souvent notre littérature a été vidée de son contenu et est apparue comme un vain exercice de mots et de formes ou comme une collection de dates et de livres, comme un catalogue chronologique. »

Disons que l'auteur — qui est abbé — s'est placé naturellement au point de vue catholique, mais ajoutons expressément qu'il l'a fait sans aucune étroitesse, avec un grand souci d'impartialité et de loyauté scientifique. Cela ne signifie pas pour autant que nous puissions souscrire à toutes ses opinions : c'est ainsi que nous aurions quelque peine à contresigner son jugement sur Calvin ou sur Agrippa d'Aubigné, par exemple. C'est ainsi également qu'un démocrate suisse pourra trouver que les portraits de rois sont un peu trop nombreux dans les illustrations... Mais ce sont là plutôt des choses secondaires, et à tout prendre le livre de l'abbé Calvet est une œuvre solide et qui commande le respect.

Quant aux *Morceaux choisis*, ils sont basés sur ce principe qui nous paraît fort juste : « Ce volume ... contient les passages les plus connus, les plus célèbres de nos écrivains ; comme on les trouve partout, il arrive que les maîtres, avides de ce qui est nouveau pour eux, les écartent de l'enseignement ; c'est une grave erreur. Les élèves ont le droit de connaître d'abord ce que tout le monde connaît. »

On s'étonnera de l'absence de Mérimée et, parmi les auteurs contemporains, on ne comprendra pas — ou plutôt on comprendra trop bien — pourquoi

l'auteur fait une place à Claudel, à Ernest Psichari, à Marcel Boulenger, à Emile Clermont et à Charles Maurras, alors qu'il exclut Paul Adam, Marcel Proust, Barbusse, Duhamel et cent autres.

ALB. C.

MARGUERITE BODIN. **L'Institutrice.** (Bibliothèque sociale des métiers, publiée sous la direction de M. Georges Renard). Gaston Doin, 8, Place de l'Odéon, Paris. 350 pages in-16, 10 fr. français.

La 1^{re} partie, *L'Ecole*, fait l'histoire de l'éducation populaire et présente au lecteur les grandes lois scolaires, la charte actuelle de l'enseignement. Elle l'introduit ensuite dans la vie même des écoles maternelles et primaires.

La 2^e partie, *La vie de l'Institutrice*, permet de suivre l'éducatrice dans sa vie professionnelle et privée ; elle traite, entre autres, des sujets suivants : préparation à la fonction, écoles normales, nominations, hiérarchie, rapports avec les autorités, budget, amicales, syndicats, congrès, rôle social et vie privée de l'institutrice.

On se tromperait lourdement en voyant dans cet ouvrage une sorte de froide statistique, un amas de renseignements sans chaleur et sans vie. Certes, les renseignements y abondent et c'est une « somme » énorme que ces 350 pages. Mais ce savoir n'est jamais sec et inerte, et ce livre est l'un des plus vivants que nous connaissions.

Jamais l'auteur n'abdique son droit de critique. Mme Bodin ne confond jamais la loi, le règlement, avec la réalité. Elle ne nous jette pas de la poudre aux yeux. Elle est vraie, sincère et clairvoyante.

Non pas qu'elle ait résolu de dénigrer l'école française et de détourner les jeunes filles de la vocation d'institutrice. On sent au contraire en elle un grand fond de vaillance et d'optimisme, un haut idéal et un grand enthousiasme. Mais elle n'a voulu cacher ni la lumière ni les ombres, ni le bien ni le mal ; et elle s'est efforcée de ne faire voir la carrière de l'institutrice ni en noir ni en rose, mais telle qu'elle est dans la réalité.

Son livre est *actuel* dans toute la force du terme. Il n'ignore aucune des grandes questions qui se posent aujourd'hui en éducation et dans la vie corporative des instituteurs.

Je ne crois pas me tromper beaucoup en affirmant que l'œuvre de Mme Bodin est presque aussi captivante pour les instituteurs que pour les institutrices et pour nous autres Romands que pour nos collègues de France. Elle nous permettra, entre autre, de faire entre nos écoles et celles de la Troisième République des comparaisons intéressantes, à propos, par exemple, de cette bizarre interdiction de tutoyer les élèves, de l'organisation des Ecoles normales, ou de la mentalité que décèlent ces paroles : « On ne facilite pas aux institutrices la continuation de leurs études : les primaires sont méprisés ».

Ce serait un plaisir que de citer longuement Mme Bodin. Mais il faut conclure. Bornons-nous donc à une seule phrase : « On peut dire qu'une civilisation qui aura acquis un haut degré de développement mettra tout au sommet de ses hiérarchies les fonctions d'éducation et les honorera comme étant les plus vitales. »

ALB. C.

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse. — Fascicule XI : Bianchi-Bonstetten. Administration : place Piaget 7, Neuchâtel.

Par l'effet du hasard des groupements alphabétiques, ce fascicule de l'œuvre immense et précieuse que constitue le *Dictionnaire* renferme un nombre particulièrement grand de noms de familles suisses dont un ou plusieurs membres s'illustrèrent dans les arts, les lettres, les sciences ou le service de l'Etat. Citons, sans autres développements, les Bider, les Biedermann (mais par suite de quelle erreur a-t-on inscrit sous ce nom le sympathique et distingué géographe lausannois Charles Biermann ?), les Bieler, les Bille, les Bischof, les Bize, les Bitzius (il sera parlé d'Albert Bitzius sous le nom de Jeremias Gotthelf), les Blanc, les Blaser, les Blondel, les Bodmer, les Boiceau, les Boissier, les Bonjour, les Bonnard, les Bonnet, etc., etc.

Les articles Bible et Bibliothèque montrent l'éclectisme intelligent qui préside au choix des sujets ; le second est dû à la plume de M. Marcel Godet, directeur de notre Bibliothèque nationale, et offre un historique remarquable du développement des institutions bibliographiques suisses. Quand le souci de la vérité historique l'exige, les éditeurs ne craignent pas de sortir des frontières actuelles de notre pays ; c'est ainsi que M. Maxime Reymond a écrit sur Bibracte et la lutte helvète-romaine un article qui, dans sa concision, suffit à reviser nos notions traditionnelles sur la nature et les conséquences de la bataille célèbre livrée en ce lieu, et que M. C. Montandon montre en peu de lignes comment, après s'être vu refuser l'argent promis pour leur concours, les Suisses surent mourir à la Bicoque pour leur honneur. E. B.

EMILE LAUBER. **La Vieille maison.** Chansons romandes du bon vieux temps, à une ou plusieurs voix, avec accompagnement de piano ; un élégant album orné de pittoresques silhouettes de Mlle A. Perrenoud. Editions Spes, Lausanne, 1922. Album II ; 5 fr.

L'Éducateur du 24 décembre 1921 a dit tout le bien que nous pensons de la tentative de M. Emile Lauber. Le deuxième album est digne de son devancier. Souhaitons-lui le succès qu'il mérite.

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE — LECTURE — RÉDACTION.

Les vendanges à Mendoza.

Pendant une semaine, nous vécûmes dans les vendanges, passant des vignes aux celliers, causant avec les vigneronns sur les conditions de la viticulture et de l'avenir de la province.

A Mendoza, ce sont les ouvriers italiens, français ou espagnols qui ont créé un vignoble de 40 000 hectares et fondé l'industrie de la vinification, la fortune présente de la province, puisqu'on y fabrique plusieurs centaines de mille hectolitres. Je voulus voir comment se transformaient en vin d'aussi énormes quantités de raisin. Lorsque j'arrivai, une activité de ruche régnait partout, dans les cours où une procession d'attelages attendaient leur tour, sous les vastes hangars et les quais de débarquement de l'usine, où ronflait

une machine à vapeur. Trente millions de kilogrammes de raisin arrivent ici pendant la période des vendanges. Une partie est transportée dans des wagons, le reste, par des chars attelés de quatre mules qui font la navette entre les vignes et l'usine. A tour de rôle, les chariots déversent leurs 1200 kilos de raisin sur un terre-plein cimenté, devant un énorme soupirail. Deux hommes, les pantalons relevés jusqu'aux genoux, plongent leurs larges pelles de bois dans ces tas d'admirables grappes bleues, couvertes encore d'une délicate bruine nacrée, mêlées de feuilles luisantes, et les jettent dans le soupirail avec aussi peu de ménagements que s'ils déchargeaient du charbon. Les grains mûrs éclatent, une liqueur violette couvre le sol et une puissante odeur de fermentation emplit l'air et vous grise. En tombant dans le soupirail, les grappes passent dans des égreneurs automatiques qui détachent les grains des rafles et les fouloirs mécaniques achèvent d'écraser les fruits dont le jus est distribué dans 300 cuves de fermentation de 80 hectolitres chacune. Tout ce parfait mécanisme fonctionne électriquement et l'usine fabrique elle-même sa force. La fermentation achevée dans d'innombrables cuves, le vin est conservé dans des foudres de 300 hectolitres ou dans des citernes de ciment armé.

Pour la mise en barils, des aspirateurs font monter le vin des caves et le distribuent dans des fûts alignés sous de vastes hangars de briques, au niveau des quais d'embarquement et où les wagons de la compagnie du Pacifique arrivent pour être chargés. La rapidité de toutes ces opérations est étonnante ; elle est due en grande partie à l'ingéniosité des installations et à la perfection des appareils. Mais la main-d'œuvre est habile. Des ateliers de réparation, de menuiserie, de fabrication de futailles dépendent de l'établissement. Le matériel de vinification vient d'Europe : les triturateurs d'Italie, les pressoirs continus et les foudres de conservation, de France et d'Allemagne.

(En Argentine.)

JULES HURET.

Rédaction.— Etablir une comparaison sur la façon dont on fait les vendanges à Mendoza et dans notre pays.

P. CH.

LE PLAN DANS L'ENSEIGNEMENT DE LA COMPOSITION FRANÇAISE

Dans le numéro d'août dernier de la *Revue pédagogique* (Paris, chez Delagrave) M. R. HAMEL traite ce sujet avec perspicacité. Il commence par discuter cette affirmation routinière : « Un plan est indispensable à toute composition française et c'est évidemment par le plan qu'on doit commencer le travail. » — Pour l'écrivain, remarque-t-il, le plan est un aboutissement, une conclusion. Pour l'écopier primaire, il est longtemps un luxe inaccessible, et il doit être, non la première, mais la dernière des difficultés à aborder.

Puis M. Hamel nous décrit la pratique courante :

« En vertu d'un raisonnement qui a la fausseté et la solidité de certaines traditions, c'est par le plan que l'on fait toujours commencer aux bambins de onze ou douze ans leur petite rédaction. Le sujet à peine posé, il semble indispensable d'en chercher tout d'abord le plan. Certains maîtres l'imposent purement et simplement et ne laissent à leurs élèves que le soin de garnir ce cadre, d'habiller cette charpente, ce qui réduit la composition à un exercice de vocabulaire et de syn-

taxe appliqués. Ce procédé est un aveu de l'impuissance des élèves, mais il a la franchise du renoncement.

« Beaucoup plus généralement, on simule une recherche en commun des idées du plan. Les enfants, stimulés par l'interrogation, arrivent à formuler quelques idées sans lien. Le maître accepte les unes, rejette les autres, ajoute celles qu'il avait écrites à l'avance sur son cahier de préparation. De cette collaboration fictive naît un plan. On l'écrit au tableau noir, et, après avoir soufflé de satisfaction, chacun commence son « développement »... Mais qui ne sait que trente élèves travaillant sur un plan unique fourniront trente épreuves du même cliché ? Qui ne connaît la désespérante similitude et la parfaite banalité des compositions ainsi obtenues ? Et qui ne voit enfin qu'un tel procédé étouffe toute spontanéité, tue toute personnalité, et que la pensée que nous avons pour mission de faire libre, est au contraire mise en esclavage ?

« S'il faut un plan au devoir, ce plan peut-il, sans illogisme, être imposé par autrui ? Ne doit-il pas être l'essence même de la pensée toute personnelle et originale de l'auteur ? Il est cela ou il n'est rien... »

M. Hamel expose ensuite la méthode qu'il préconise et qui a été expérimentée avec succès par de nombreux instituteurs. Tout le secret consiste à introduire une progression rationnelle dans le travail. Les premiers exercices de rédaction écrite seront des sujets d'observation directe et pour qu'il soit impossible aux élèves de s'égarer, ces sujets porteront sur un objet unique. Ne faire qu'une chose à la fois, mais la bien faire, voilà, pour des apprentis, la condition de la réussite. Tout ce que l'élève observe par ses sens est sincère et vrai ; tout ce qu'il écrit d'après leur témoignage est forcément dans le sujet. *Le plan n'a pas à être inventé ; il est dans l'unité de la chose vue et décrite.*

Pendant des mois on étudiera ainsi des sujets élémentaires et, comme dit M. Hamel, « réduits à l'unité », de manière à exclure provisoirement les deux difficultés capitales de la composition française, savoir la recherche des idées et le plan. Pas d'idées, l'observation fournira des faits ; pas de plan, l'unité du sujet en tiendra lieu.

Au bout d'une année, M. Hamel passe aux idées. Il commence par l'étude d'une idée dans la lettre et surtout dans le rapport : « La rivière déborde. Rendez compte à votre père de l'état de ses champs. » — « Il pleut chez vous ; écrivez au propriétaire. » — « Faites une commande de linge sur catalogue de grand magasin », etc. Les enfants qui auront traité ces sujets auront appris à développer une idée et une seule. Ils sauront construire le paragraphe, pivot de base de la composition.

Pour en venir au plan, le pas décisif reste à faire. Les élèves de M. Hamel le franchissent sans effort apparent. Il suffit de savoir ménager la transition nécessaire. Cette transition consiste à procéder, pendant tout un mois, à l'analyse de quelques beaux textes. Avant d'essayer l'agencement de nos propres idées, voyons comment les bons auteurs disposent les leurs. Après cette analyse de textes, les élèves savent élaborer un plan. Le but est atteint.

On y a mis deux ans, mais parce qu'on a su « perdre utilement son temps », les résultats acquis sont définitifs.

ÉCOLE VINET

Rentrée des classes du GYMNASÉ et des

COURS SUPÉRIEURS

Mardi 10 octobre

Cours théorique et pratique d'enseignement.
 Certificats pour l'enseignement du français (Classe d'étrangères).
 Cours pratiques de travaux ménagers.
 Cours de culture générale.
 Cours-conférences.
 Tous ces cours sont publics.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

Programmes à disposition.

Heures de réception, excepté le samedi, tous les jours de 11 h. à midi.

89

CINÉMA DE SALON

Appareil portatif de Vry

Le vrai idéal pour écoles, séances particulières et familles. Ne nécessite pas de cabine, embranchement à toutes les lampes ou prises de courant. Moteur pour courant alternatif ou continu 100-250 volts, avec bobines de 400 mètres, poids, 10 kg. Images sur écran jusqu'à 5 m., avec une distance de 30 m.
 Représentant : **Duval Film Laboratory, 6, Petit-Rocher, Lausanne.**



HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres de Genève, Longines, La Vallée.

BIJOUTERIE FINE

ORFÈVRE

Réparations soignées. Régulateurs, réveils Prix modérés.

ALLIANCES EN TOUS GENRES, GRAVURE GRATUITE

E. MEYLAN-REGAMEY

11, Rue Neuve, 11

LAUSANNE

Téléphone 38.06

Agent dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN, de Genève.

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.



Pour tout ce qui concerne l'administration des annonces de
 l'Éducateur et Bulletin Corporatif, s'adresser à

PUBLICITAS S. A.



LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}
 Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

ABRÉGÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE

à l'usage de l'enseignement secondaire et primaire supérieur

PAR

PAUL MAILLEFER

Docteur ès lettres, Professeur à l'Université de Lausanne.

Ouvrage illustré de 98 gravures en noir et de 8 cartes en couleurs

TROISIÈME ÉDITION

Un volume cartonné. Fr. **4.50**

Ce manuel de 272 pages résume tous les principaux faits des annales de l'humanité, dès l'âge de la pierre à la période contemporaine. L'auteur consacre quelques pages aux grands événements et aux résultats de la guerre mondiale et expose en résumé les questions économiques et sociales qui se posent aujourd'hui.

Malgré sa concision, cet abrégé est très vivant; il donne en 317 paragraphes tout ce que les élèves doivent retenir de l'histoire du monde.

L'illustration est excellente et contribue grandement à graver dans la mémoire les événements condensés dans le texte, qui est complété encore très heureusement par huit cartes historiques en couleurs, établies avec beaucoup de soin, sobres, donc très claires. Elles rendent l'emploi des Atlas historiques coûteux moins indispensable qu'autrefois.

L'Abbrégé d'Histoire générale est un ouvrage unique en son genre, fait pour nos écoles, c'est à dire les écoles d'un pays neutre. Il tient impartialement la balance égale entre les mérites et les défauts des grandes nations qui tour à tour ont dominé le monde.

UNE NOUVELLE ÉDITION ENTIÈREMENT REFONDUE DU

COURS ÉLÉMENTAIRE D'HISTOIRE GÉNÉRALE

à l'usage de l'enseignement secondaire

PAR

PAUL MAILLEFER

est en préparation pour paraître au printemps 1923.

1^{er} volume: **HISTOIRE ANCIENNE ET HISTOIRE DU MOYEN ÂGE.** — Les peuples d'Orient, Histoire grecque, Histoire romaine, Histoire du moyen âge. Nombreuses gravures et cartes en couleurs. In-16 relié toile souple.

2^{me} volume: **HISTOIRE MODERNE ET HISTOIRE CONTEMPORAINE** — La Réformation, la Monarchie absolue, la Révolution, Histoire contemporaine. Nombreuses gravures et cartes en couleurs. In-16 relié toile souple.



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Taconnerie, 5
GENÈVE

ALBERT CHESSEX
Chemin Vinet, 3
LAUSANNE

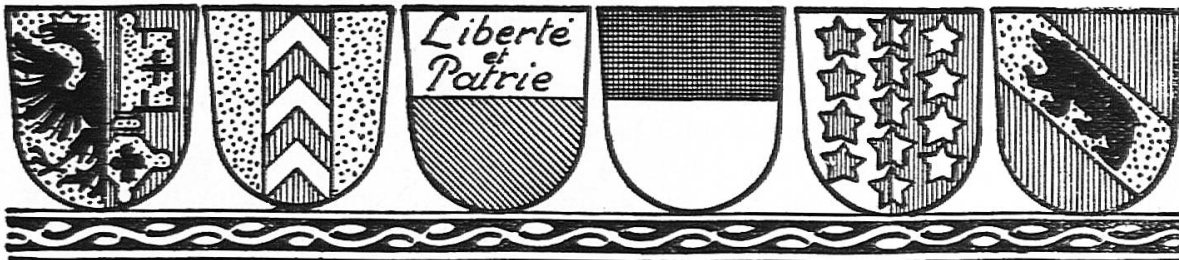
COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.
W. ROSIER, Genève

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
M. MARCHAND, Porrentruy.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE | GENÈVE
1, Rue de Bourg | Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse Fr. 8., étranger, Fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger Fr. 15
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux 11 125. Joindre 30 cts. à toute
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

MANUELS D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

L. MORF

ET

A. BLASER

Professeur à l'Université,
Directeur de l'Ecole des hautes études
commerciales.

Directeur de l'Ecole supérieure
de commerce.

COURS DE COMPTABILITÉ

3 volumes in-8, brochés :

- | | |
|---|----------|
| I. Eléments, 4 ^e édition | Fr. 3.50 |
| II. Comptabilités commerciales | Fr. 6.50 |
| III. Comptabilités spéciales | Fr. 4.50 |

Ouvrage le plus complet paru, jusqu'ici, en Suisse romande, sur la comptabilité.

Le premier volume expose les éléments dont la connaissance est indispensable à toute personne qui tient à posséder des notions générales de la science des comptes : *comptabilité simple*, inventaire, bilan, comptes personnels, effets de commerce, etc., et *comptabilité double*, forme originale ou *méthode italienne*.

Le second volume donne un aperçu des principaux systèmes de comptabilité double, utilisés dans la pratique des affaires, par les diverses entreprises commerciales : *comptabilité américaine, allemande, anglaise, française, etc.*

Le troisième volume montre l'application des principes et des méthodes de la comptabilité aux opérations de commerce international, *comptes à deux monnaies*, aux ventes en *consignation*, aux affaires en *participation*, aux diverses *sociétés commerciales* et aux *entreprises industrielles*.

Plus de 400 exemples et problèmes variés éclairent le texte et permettent les applications pratiques.

Fruit d'une longue expérience personnelle dans l'enseignement, la méthode naturelle suivie par les auteurs est à la portée de tout le monde.

« L'ouvrage est tout d'une pièce ; la logique la plus rigoureuse en coordonne les diverses parties. La clarté, la simplicité des développements sont telles qu'on ne saurait imaginer une initiation plus facile et plus attrayante aux principes de la comptabilité. »

Cette appréciation d'une autorité compétente sur le premier volume — dont 8000 exemplaires se sont déjà vendus en Suisse romande — peut s'appliquer à l'ouvrage tout entier.